e de la Banque, près de l'hôtel du

Vallès et Ferré ont été, suivant le même journal arrêtés, jeudi, et fusillés derrière le Châtelet, à l'angle de la rue Saint-Denis. Gaillard, tué pendant qu'on le transportait Satione

Sont prisonniers: Assy, Mégy, Ranvier, Eudes, Cluseret, Clément, Maljournal, Duras-sier, Okolowitz, etc. Dombrowski, blessé, est prisonnier des

### Chronique locale & départementale

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE ROUBAIX.

CHAMBRE SYNDICALE

Séance du 26 mai

(Extrait du procès-verbal)

M. Motte-Bossut, président, prend la parole en ces termes : Messieurs,

Avant d'ouvrir cette séance, permettez-moi d'adresser un juste tribut de regrets à la mémoire du collègue que nous avons eu la douleur de perdre la semaine dernière.

M. Dillies aîné, l'un des fondateurs de notre association, a été enlevé à l'affection de sa famille à un âge qui lui pe mettait d'espèrer jouir longtemps encore de la position qu'il avait acquise dans la fabrique de Rauhaix

M. Deile Dillies, issu d'une famille où l'énergie, la persévérance sont héréditaires, désireux de franchir la position modeste dans laquelle il était né, se disposa très jeune à la lutte dont il devait sortir victo-

Après des études préparatoires et sérieu-ses, pour lesquelles il resta lui-même son seul professeur, après avoir décomposé et reconstitué personnellement les tissus de notre multiple fabrication, il voulut compléter ses connaissances pratiques par l'etude technique du tissage, dans la première des fabriques de France; dans la grande cité Lyonnaise où il suivit avec assiduité les cours professionnels que y sont fondés de-puis longtemps et qui font encore défaut à Roubaix.

C'était, relativement, un grand sacrifice que s'imposait la famille de M. Dillies, mais elle l'acceptait sans regret et même avec des espérances souteunes par la foi que lui inspiraient les dispositions naturelles et le caractère du jeune Deile Dillies.

L'un des premiers dans notre ville, il imnauta le tissage mécanique de l'article mé-lang. Des essais incomplets et stériles avaient été tentés par un industriel douaisien avaient été tentés par un industriel douaisen dont ils avaient précipité la chute. MM. Dellies n'hésitèrent pas à s'approprier son matériel encore défectueux; ils le perfectionnèrent et réussirent à en tirer à Roubaix un parti fructueux. C'était une entreprise peu considérable, mais suffisante pour prouver et que feraient MM. Dillies, munis d'un outillage plus complet et plus homogène. C'est alors que s'offrit à eux l'occasion d'une association qui leur permit de se révédine association qui leur permit de se révédine association qui leur permit de se révédine.

d'une association qui leur permit de se révé-ler, de donner la mesure d'une réelle capa-cité par la fondation d'une importante ma-mateure. Ils devinrent, dans cette affaire collective et en très peu de temps, les tis-

Esso, après une association de douze ans féconde en heureux résultats, certains, désormais, de se suffire par eux seuls, ils fondèrent, pour leur compte personnel, une des plus belies usines du pays, la plus complète et la plus considérable dans sa spécialité. Tous les éléments de leur immense production s'y trouvent concentrés: filature et dou-blage des chaînes coton, peignage de la laine, filature de cette matière par les deux procé-dés continus et mull-jenny; enfin, tissage mécanique, absorbant toutes ces préparations.

M. Dillies ainé, par sa participation dans d'autres affaires, prouva qu'il avait la sûre intuition des entreprises utiles, progressives, qui portent en elles le succès. C'est à son concense intuition des entreprises utiles, progressives, qui portent en elles le succès. C'est à son concense intuition des entre prise de la succès. concours intelligent qu'est due l'installation, à Roubaix, de l'ingénieuse fabrication méca-nique de la dentelle, dont il avait connu l'inventeur et apprécié le mérite pendant le cours de ses études à Lyon. M. Dillies prou-, une fois de plus, qu'il était l'apprécia-éclairé de tout ce qui est industrielle-it susceptible de vitalité et d'avenir.

ment susceptible de vitante et d'avent. Tels sout, Messieurs esquissés, à traits ra-

dont nous déplorons le décès prématuré. La sûreté de son jugement, l'esprit pratique de ses conseils, l'autorité que donnait à ses avis un succès constant et sans reverer, nous ren-daient son concours des plus précieux. M. Dillies aîné n'était pas l'homme de la

parole, mais l'homme de l'action. Le fait et l'exemple sont plus éloquents qu'une brillante démonstration. Son exemple, il est là, impérissable, écrit en lettres de pierre et de fer, en monuments industriels, en instruments de travail, que le caprice, la mode, un industriels en proposer le caprice, la mode, un industriels en la caprice, la mode, un la caprice de l

intérêt passager ne peuvent ravir à Roubaix. M. Dilues n'est plus, mais son œuvre reste debout, élément de production, source de sa-laires pour de nombreux ouvriers, espérance

de fortune pour ses jeunes fils.

C'est à ces hardis pionniers, au premier rang desquels brillait notre collègue, que nous devons l'importance toujours croissante de Roubaix; c'est par eux que les villes industrielles se fondent sur un terrain inébranlable, celui du progrès; c'est par eux que l'avenir d'une fabrique s'élargit et se consolide. Honneur à la mémoire de M. Deile-Dillies, qui, fort d'idees sagement préconcues, conscient de sa capacité personnelle, n'a pas craint de sacrifier une position déja brillante, d'escompter même les chances de la fortune, pour accomplir la grande tache qu'il s'était imposée. Vous auriez désiré, Messieurs, je le sais,

que ces sentiments fussent exprimés par vo-tre président sur la tombe de notre coopé

que ces sentiments fussein exprimes par vire président sur la tombe de notre coopérateur. Vous m'excuserez d'avoi manqué à ce devoir, en constatant que le faiblesse de mon organe, devenu presqu'une infirmité, s'oppose de ce que ma voix puisse s'élever et se faire entendre en public.

Nous aurions voulu joindre notre parole à la prière du prêtre demandant à Dieu la paix et le repos éternels pour notre membre fondateur defunt, et dire que sa vie, pleine et laborieuse, les lui avait justement mérités, mais, u'ayant pas en cette satisfaction, je sollicite aujourd'hui votre bienveillance et vous prie de permettre l'insertion de ces quelques mots à votre livre de délibérations. Ils resteront comme un témognage du sincère et unanime regret que nous adressons cère et unanime regret que nous adressons à la mémoire de l'industriel et du collègue distingué dont nous déplorons la perie.

Une lettre particulière, adressée à un négociant de notre ville, nous apprend que les importants magasin du *Petit Saint-Thomas* et du *Bon Marché* n'out pas été incendiés.

Nous pouvous, d'ailleurs, rectifier d'une façon certaine des renseignements qui ont été donnés sur la destruction de

magasins de nouveautés : Le Printemps n'a subi aucun dégât. La Ville-de-Saint-Denis est intacte.

La Belle-Jardinière n'a guère que ses glaces du premier étage brisées

Pygmalion, rien sur la rue de Saint-Denis; sa devanture est enfoncée et une cour vitrée est effondrée. Le magasin du Louvre, aucun dégat. Les Statues-de-Saint-Jacques, aucun

dégât. Le magasin de la Tour-Saint-Jacques,

intact. Le Coin-de-Rue, intact. Le Bon Diable n'existe plus. Les magasins de la Paix, intact. Les Trois-Quartiers, aucun dégât. Le Sié e-de-Corinthe, intact. La Ville-de-Paris, seulement deux ou trois glaces brisées

Saint-Joseph, intact. Les Villes-de-France, aucun dégât.

Les autorités belges ont arrêté à la frontière plusieurs réfugiés de Paris; elles ont télégraphié qu'elles les tenaient à la disposition du gouvernement de

On assure que le traité de commerce avec la Belgique aurait été dénoncé à sa date d'expiration, le 11 mai dernier.

Les industriels qui faisaient partie des commissions nommées par le ministre du commerce pour modifier les tarifs suivant les droits que l'on se propose d'établir sur les matières premières, sont revenus samedi dernier. Les commis-

sions se sont livrées à un travail tout sions se sont livrees à un travail tout matériel sur les tarifs et rien de nouveau n'a été décidé sur le principe même. Les commissaires sont chargés de travaux qui seront discutés par les divers comités. Nous apprenons que ces comités doivent se réunir immédiatement.

(Fcho du Nord.)

Par arrêté du chéf du pouvoir-exécu-tif du 15 mai 1871, ont été nommés: Professeur de Code civil à la Faculté de Droit de Douai: M. de Folleville.

Professeur de Droit administratif: M. Deloynes.

Avant hier, à l'ille, H. Leclercq, âgé de dix ans, se trouvant rue des Robleds, assis sur le devant du chariot de son père, marchand de charbon, allée de la Marquise, perdit l'équilibre et tomba sous les roues de la voiture en marche. sous les roues de la Il eût la tête broyée.

On a retiré hier du canal des Stations. à Lille, le cadavre d'un enfant nouveauné.

Nous apprenons qu'un assassinat vient d'être constaté à Bermeries, près d'Avesnes.

Le cadavie du sieur Léon Bernard, charpentier et cabaretier, a été retiré avant-hier matin, d'un puits pratiqué

dans son jardin. Le cadavre était sillenné de meurtrissures. On a constalé, en outre, au cou, à la poitrine, au côté, treize blessures faites avec un instrument tranchant, et dont une seule aurait suffi pour causer la mort.

Le médecin requis légalement pour le visiter, a estimé que cette mort ne pou-vait être que le résultat d'un crime.

Le cadavre a du être, dit-il, porté et jeté dans le puits immédialement après

Ensuite de l'insurrection judiciaire dirigée contre le gérant du Travailleur du Nord, de Lille, un journal de cette ville dit que M. Ed. Losson vient d'être appelé devant le juge d'instruction, comme auteur des articles.

#### Dernières nouvelles

### Dépèche télégraphique

Service particulier du Journal de Roubair.

Versailles, 30 mai, 11 h. 20 matin. Le Journal officiel publie un décret, signé Thiers, en date du 29, ordonnant le désarmement de Paris et prononçant la dissolution de la garde nationale de la Scine

Une proclamation du maréchal Mac-Mahon, dateo du 28, et affichée dans Paris, dit: « Habitants de Paris, l'armée » de la France est venue vous sauver; Paris est délivré; 400 soldats ont en-» levé à 4 heures les dernières positions
 » des insurgés; aujourd'hui, la lutte est
 » terminée; l'ordre, le trayail, la sécurité

vont renaître. >
Les lettres de Paris d'hier soir, constatent un calme complet. La population reprend ses travaux. Hier, une foule nombreuse visitait les ruines encore fumantes des manuments publics.

Nos soldats sont fetés et acclamés. Les perquisitions et les arrestations continuent sans résistance. Le corps d'armée du général Clinchant

est revenu hier à Versailles. Le Times a reçu la lettre télégraphique

Versailles, dimanche Le sort des ôtages que retenaient emprisonnés les bandits qui s'appelaient la Commune, ne laisse, malheureusement, aucun doute. Monseigneur Darbois, le digne archevèque de Paris; le véuérable

abbé Deguerry, curé de la Madeleine; le président Bonjean, le père Olivain, et soixante autre ôtages ont été fusifiés par

soixante autre otages ont été fusifiés par les insurgés.

Un grand nombre de prêtres, dont six appartenaient au couvent de Picpus, trente-neuf gendarmes et beaucoup de soldats que les assassins avaient trouvés dans les salles de convalescence des hôpitaux, ont été parmi les victimes. Cent-soixante-huit ôtages, dans la prison de la Roquette, ont été sauvés par l'arrivée des troupes. Ils devaient être fusillés cette après-midi, à une heure.

Le mouvement dont je vous ai annoncé le commencement vendre di dernier a été accompli. Les troupes du général Ladmirault et celles du général Vinoy ontentouré Belleville, en se réjoignant les unes aux autres. Lorsqu'ils se sont vus dans un cercle de soldats, les insurgés se sont rendus par milliers, et les troupes ont saisi une énorme quantité d'armes, de

saisi une énorme quantité d'armes, de poudre, de cartouches, de bombes et de matériaux incendiaires.

La mairie du 11° arrondissement était le quartier-genéral des communistes de Belleville, et il y a eu beaucoup de com-bats de ce côté et sur d'autres points, avant que les insurges fussent compléte-ment cernés. Il est à remarquer que, bien qu'il y eût beaucoup de barricades dans ce quartier, il y en avait un grand nombre qui n'étaient pas défendues. D'après le rapport des meurtriers, ils

avaient apporté les restes de l'archevê-que de Paris, de l'abbé Deguerry, du père Olévain et du président Bonjean, à la mairie du 11° arrondissement; mais, lor que les troupes en ont pris posses-sion, elles n'ont pas trouvé les corps: A deux heures, on regardait la lutte comme

Les insurgés qui occupaient le fort de Vincennes s'étaient adressés au comman-dant des Bavarois, à Champigny, pour obtenir la liberté de passer, sans armes par les lignes allemandes; le généra bavarois transmit aux autorités mili-taires françaises les noms des officiers, et demanda à ce qu'ils recussent des passeports pour la Suisse, et que les hommes de la garnison recussent la ga-rantie que leurs vies seraient épargnées. Le général Vinoy a envoyé un officier supérieur au général bavarois, pour ap-l-r l'attention de ce dernier sur le texte

de la convention, qui déclare que le fort de Vincennes appartient aux Français, qui ont le droit d'y maintenir une garni-son de 200 hommes, même pendant l'occupation allemande du territoire francais dans les environs de ce fort

En premant la place de la Bastille, les pertes, du côté des troupes, ont été considérables. Les insurgés avaient fait de cette place une citadelle pendant le siége.

Un des membres de la Commune nommé Tavernier, a été fusillé. On dit aussi que Courbet a été fusillé, et qu'il ne s'est point empoisonné. Je ne sais laquelle des deux versions est la vraie.

Plusieurs incendies exercent encore leurs ravages dans Paris, mais il est à espérer qu'aucun autre monument n'est

en danger. Aujourd'hui, Paris est entouré d'un double cordon, pour empêcher l'évasion des communistes.

Il paraît certain que les insurgés avaient conçu le plande brûler le château

de Versailles et les autres bâtiments. A 5 heures, tout le combat avait cessé et la révolution est maintenant écrasée d'une manière décisive.

Le général Dombrowski n'a pas été fusillé, comme le bruit s'en était répandu. Il est mort des suites d'une blessure reçue au combat de Montmartre. Mardi dernier, il se rendait, vers 10 heures du matin, à la barricade du boulevard d'Ornano; il était à cheval et suivi de plusieurs aides-de-camp. Il était à peine, depuis 5 minutes, parmi les défenseurs

hus-ventre per use haller Immédi ment on le place surianie civière quatre fédérés portent par le boulev Magenta à l'hôpital l'antonsère. Le neral se torda con la rivière dans convulsions terribles causées par la convulsions errors
leur. A l'hôpital il succomba après u
agonie de 2 heures. En rendant le de
pier soupir, il prononce ces paroles q
nous rapporte un témois auriculair
« Voilà comment de muniquarité de trahi. »

II est malheureusement hien que M. Chaudey, rédacteur du Siè été fusillé dans la prison de Ste-Pé Raoul Rigault.

Il est certain que près de dest de de la doctrine chétienne ont été han nés par les misérables qui étalent de gés de les garder.

On s'attendait, dit la France du Nord, à voir arriver à Boulogne, se rendant à Paris, M. le cap. Shaw accompagne de 100 pompiers de la brigade de Lendres et de 12 pompes à incendie mues par le vapeur. Comtr'ordre est vetura la dernière heure, le maréchal Mac-Mahon ayant télégraphié qu'il était presque maître du jeu.

Les coupons du crédit fencier, échus avant le premier mai 1871, sont en remoment payables.

Le Journal officiel prévient les élèv de l'Ecole centrale des arts et manufe tures, ainsi que leurs pareute et derre pondants, que, huit jours après la pe-cification de Paris, les cours de l'école seront repris dans les trois divisions.

Beurse DE LILLE du 27 Mai 1871

Nord 85 ...

Valeurs locales.—Gaisse commerciale de Lille, Verle Alle S. Caisse commerciale de Roubaix, Verley 516 85. Centre Compte, Pére et C. 556. C. Crédit industriel 34 de Nord 516 25 Comptoir commercial Deviller et C. 56 de Wassemmes, actions ancientes 136 ... Ger de Wactions nouvelles 1,125 ... Le Nord, assurance controller.

Cours DES SUCRES ET DU 3/6 du 27 Mais Sucre indigène bon 4e 88 dito — en pain, 6 Kil. n. l. Grains 316 betterave disponible 66 80 fie fee qualité disp .63 Cours des muites du 27 Mais

GRAINES Touch Huiles Chectelitre Colza.... épur p.
OEillet b. .g. 28 .. 31 38 40 20 86 56 22 26 27 21 50 18 17 17 28 28 32 25 0 36 36 26 31 21 34 50 Cameline hanvre Cai pays Lin gr. etc MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT

D'HAZEBROUCK Prix moyen de l'hect. de bié. — Hazebrouck, 36 13 — Cas sel 28 99 — Estaires, 36 Merville 10 52 — Steenvoorde, 3 59. MARCHÉ DE VALENCIENNES du 27 mai

BOURSE DE VALENCIENNES (COLE OFFICIE

Stoc de l'entrepot de Valencieunes 11 25 mai Sucres franç. 9000 sacs Id.étrang.

Un décret du 28 decembre 1870 autorise l'inscriion dans le doumai DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDI-CIAIRES ET DES ACTES DE SOCIETE du département du Nord.

# ANNONCES

# PUBLICATION LÉGALE

Etudes de M. LEGAY et HOUZÉ avoués à Lille.

VILLE DE ROUBAIX. Grande-Rue, 77 et 79.

### DEUX MAISONS

actuellement réunies en une seule à usage de Patissier

A VENDRE sur licitation L'adjudication aura lieu le mercredi, sept juin 1871, à l'audience des criées du Tribunal de première instance de Lille, au palais de justice de la dite

A la requête de Madame Marie-Louise Taillieu, veuve du sieur Louis Dhondt, demanderesse, ayant pour

avoue M° LEGAY, a l'en ontre des rentiers D'hondt defenderrs repré-sentés par M° HOUZE, avoué. S'adresser pour tous renseigne-

à M. TACQUET, notaire à Roubaix, chargé de la liquidation. 2º à Mº HOUZE, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital militaire, 110.

militaire, '10.

3° à M° LEGAY, avoué poursuivant demeurant à Ldie, rue d'Angleterre,
19, chargé des formalités, pour parvenir à la vente.

(Signé) Alp. LEGAY.

Etude de Me DUTHOIT, notaire à

ROUBAIX au hameau des Trois-Ponts 26 ares 58 centiares

#### de terre en Labour

occupés par Elysé Crochon Tenant de levant et midi à Mme veuve Fremaux et à M. Pierre Wat-teau, de couchant à la dite veuve Fremaux, et de Nord à Mme Fremanx, sentier entre deux.

#### A vendre

pour en jouir de suite

L'an 1871 le jeudi 1er juin, à trois heures de relevée, Me DUTHOIT, procédera en son étude à la vente publique, au plus offrant, de la pro-priets sus-désignée.

Etudes de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, et de Me ROUSSEL, notaire à TOURCOING.

WASQUEHAL En face de l'église

MAISON A ETAGE à usage de boulanger, autrefois occu-pée par M. Gallois, avec 3 ares 20 centiares de fonds et cour.

#### A Vendre

# pour en jouir et disposer de suite

L'an 1871, le jeudi 8 jnin. à 3 heures de relevée, M° DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera en son étude, rue du pays, en présence de M° ROUSSEL, à la vente publique au plus offrant de la dite propriété.

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue Pellart, 71

## VENTE

# HUIT CRÉANCES

S'élevant ensemble à 60,093 fr. 85 cent. Dépendant de la faillite WATTEL-PRUS et fils, de Roubaix.

Le mardi 13 juin 1871, à trois heures précises de relevée, il sera procédé à la vente desdites créances, en l'étude et par le ministère de

Me DUCHANGE, notaire à Roubaix. S'adresser pour les renseignements:

1º Audit Mº DUCHANGE, notaire. 2° Et à M. RUFFELET, rue Na-tionale, 53, à Tourcoing, syndic de la faillite.

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue Pauvree, 69

#### A Louer **UNE MAISON**

avec jardin à usage de fabricant. située à Roghaix rue de la Fosseaux-Chênes, 48. S'adresser à Mº DUCHANGE, no-

taire à Roubaix. 909 Etude de Mº DUCHANGE, notaire à

#### A Louer UNE MAISON

à u-age de fabricant située à Roubaix, rue Pauvrée, 31 S'adresser à M° DUCHANGE, notaire à Roubaix,

Etude de Mo Aimé VAHÉ, notaire à Rouba x, successeur de Mo COT-TIGNY.

VILLE DE ROUBAIX rue de Mouveaux, 20 et de l'Ouest, 8

#### DEUX BELLES MAISONS à Étages

Dont une à usage d'estaminet, sous l'enseigne du Franc Picard. et, le terrain en dépendant A VENDRE, pour e- jouir de suite

L'an 1871, le jeudi 15 juin, à deux heures précises de relevée Me VAHE, noteire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, sise à Roubaix, rue Neuve, 44, à la vente en une seule adjudication qui sera définitive desdits biens dont la désignation suit: gnation suit:

DESIGNATION

Ville de Roubaix, article premier, l'angle des rues de Mouveaux et de l'Ouest. — Une grande maison à étage, nouvellement construite, à usage de café et estaminet, sous l'enseigne du Franc-Picard, composée au rez-de-chaussée, de grande salle d'estaminet, entière ment excavée, corri-dor, salle à manger, cuisine et cour; à l'étage, d'une grande salle et de deux chambres; et à la mansarde, de quatre chambres et grenier.

Le tout occupé par Madame veuve Mahieu-Becquet, et tenant de deux cotés à M. Henri Mahieu, et des autres cotés aux dites rues de Mou-veaux et de l'Ouest.

veaux et de l'Ouest.

L'acquéreur de ce lot sera tenu de reprendre pour le prix de 4,000 fr., le mobilier d'Estaminet qui sera détaillé en un état joint au procès-ver-

bal d'adjudication. Article deuxième, rue de l'Ouest.-

Une maison à deux étages, avec cour et vaste ateller; since à Roubarx, rue de l'Ouest, 8, compare au rez-de-chaussée, de corridor d'entrée, deux salons, cuisine, cour dans laquelle se trouve l'atelier faisant egalement tront à la rue de l'Ouest; à l'étage de deux chambres; au second étage, également de deux chambres; au second étage, également de deux chambres; aux granies au Assatt bres; avec es; avec grenier au dessus. Tenant d'un côté à Madame veuve

Mahieu-Becquet, d'autre à M. Jean-Louis Delcroix, dans le fond à Mes-sieurs Funck et Spies et pardevant à la dite rue de l'Ouest.

à la dite rue de l'Ouest.

Ce bien est occupé sulvant bail pouvant être réslié le 1er juin 1873 par le sieur Louis Castelain marchand de déchets.

S'adresser pour tous renseignements audit M° VAHÉ, chargé de la vente. vente.

Etude de M. TACQUET, notaire à Roubaix

A Vendre en totalité ou en partie

# TROIS MAISONS

sises à Roubaix, rue Sainte-Thérèse, n° 53, 55, et 57 près l'érlise Sainte-Elisabeth.

L'an 1871 le lundi, 41 juin, 4 heurs de relevés, il sera procédé en l'étude de Me TACQUET, notaire sise à Roubaix, rue Pauvrée 32, à l'adjudication définitive desdits biens facilités pour paiement.

facilités pour paieu